



HAL
open science

Dialoguer avec l'État républicain : la Ligue des droits de l'homme dans l'entre-deux-guerres

Max Likin

► **To cite this version:**

Max Likin. Dialoguer avec l'État républicain : la Ligue des droits de l'homme dans l'entre-deux-guerres. Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2003, Les Droits de l'homme au XXe siècle, 72, pp.28-30. 10.3406/mat.2003.947 . hal-03747384

HAL Id: hal-03747384

<https://hal.science/hal-03747384>

Submitted on 12 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Dialoguer avec l'État républicain :

Max LIKIN

la Ligue des droits de l'homme dans l'entre-deux-guerres

L'apport des archives de la LDH

La mémoire de la LDH recueillie à la BDIC témoigne d'un moment où il existait un véritable culte de l'égalité face à la loi, une époque aussi où les intellectuels jouaient un rôle important, mais où il n'y avait pas de garanties véritables face au pouvoir souverain de l'État. Comme dans tout le droit continental européen, des droits fondamentaux étaient énoncés, mais assortis de nuances et de limitations cumulativement immenses, et cela dans une tension permanente. Derrière une variété empirique impressionnante faite de juxtapositions incongrues, la mission de la LDH se dévoile et se reproduit d'un bout à l'autre de l'entre-deux-guerres. On pourrait presque affirmer que la BDIC, en recevant ce fonds, s'est spécialisée en permettant maintenant aux historiens de souligner ce hiatus entre l'institutionnel et des représentations individuelles frustrées qui appartiennent bien plus aux classes moyennes qu'aux prolétaires.

La LDH au carrefour des nations

Une des richesses de ces centaines de cartons est l'interaction constante entre les affaires intérieures et les affaires extérieures ; en d'autres termes, le rôle prépondérant des questions stratégiques dans la vie et la mort des Français. Dans un système d'États-nations, l'Allemagne et l'URSS ont joué un rôle fondamental dans le destin de la Ligue, et ce n'est pas un hasard si — formule toute stalinienne —, à deux reprises, ces archives ont été subtilisées, d'abord par la Gestapo et ensuite par le Smersh : elles renseignent, en effet, sur la

Il est difficile de pavoiser sur la richesse, la largesse, la beauté du catalogue des archives de la LDH et, simultanément, de décrire les mystères, les énigmes, les traces de destins tragiques et de dialogues qui hantent de nombreux cartons. Le fonds couvre la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerres jusqu'à la débâcle de 1940. Il condense une époque des droits de l'homme qui, malgré un homonyme tout à l'honneur dans la culture républicaine, ne ressemble guère aux garanties actuelles en matière des droits de l'homme, au sens juridique du terme. Les archives de la LDH forment un tout, environ un demi-siècle avant que le Conseil constitutionnel, dans les années 1970, ne commence à défendre *l'Habeas Corpus* avec la mise en place de remèdes appropriés, prévisibles et précis.

Les premières décisions du Conseil constitutionnel dans les années 1970 — sur la télévision, l'avortement et la fouille des véhicules — semblent aujourd'hui évidentes, mais sont très récentes¹. Alors que la France a signé la Convention européenne des droits de l'homme dès 1950, sa ratification par la nation des droits de l'homme et du citoyen a dû attendre 1974. Ce n'est que depuis 1981 que le droit de recours individuel existe, c'est-à-dire la possibilité légale de se faire entendre à Luxembourg².

1. Le seul ouvrage critique en français à ma connaissance sur l'inachèvement du libéralisme et la conservation d'un cadre de protection des libertés publiques défectueux (qui évite de blâmer la police) est l'ouvrage magistral de Jean-Pierre Machelon, *La République. Contre les libertés ?*, Paris, FNSP, 1976.

2. A. W. Brian Simpson, *Human Rights and the End of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 1-3.

MAX LIKIN, est "book review editor" de la revue *Totalitarian Movements and Political Religions*. Ancien des Universités de Londres et de Yale, il rédige une thèse sur la LDH à Rutgers University sous la direction de Omer Bartov.

violence du vingtième siècle durant ce qu'on appelle, parfois, la « guerre de trente ans ».

Les archives de la LDH contiennent des « thèmes » d'histoire (la Première Guerre mondiale, le pacifisme, l'histoire administrative et judiciaire), ainsi que des « problèmes » de sociologie (xénophobie, immigration, colonialisme) dont les chercheurs américains sont particulièrement friands : écrivant pour un public incapable de saisir des nuances biographiques et prosopographiques très parisiennes — lieux, milieux, réseaux —, ceux-ci construisent, grâce à elles et de manière tout à fait probante, des objets de recherche plus critiques. Les archives de la LDH permettent cette double approche.

Les premiers cartons donnent, par exemple, des comptes rendus des réunions du Comité central pendant la Première Guerre mondiale. L'on y trouve des catégories en construction, sur des Belges incapables de retourner en Belgique, sur les Juifs de Galicie se portant volontaires dans la Légion étrangère, et envoyés dans un bataillon disciplinaire. On remarque, entre autres, deux cartons très féconds sur les embusqués, dans lesquels de nombreuses lettres expriment des expériences empreintes d'une émotion contenue, mais néanmoins intense. Ce sont des témoignages contemporains (1915) d'autant plus importants qu'ils n'ont pas été remaniés après la fin des hostilités pour satisfaire des tendances pacifistes féroces. Couvrant des perspectives sociales très diverses, ils montrent de façon précise comment les Français tentaient de réagir à la durée inattendue de la guerre, durée qui déjouait beaucoup de calculs et d'espérances. Ces lettres tentent, en vain, de concilier devoir national et peurs individuelles, et s'en remettent aux autorités pour localiser des « ennemis » d'autant plus dangereux qu'ils sont invisibles³.

Ces cartons contiennent aussi des dossiers révélateurs sur des objecteurs de conscience, une décennie après la Grande Guerre, mais encore des centaines de lettres de Félicien Challaye, grand spécialiste des questions coloniales et figure importante des pacifistes intégraux⁴. Dans les années trente, à l'approche d'une autre guerre, un autre pan de cette riche collection concerne les étrangers : réfugiés politiques italiens ou allemands en quête d'un permis de séjour ou d'une naturalisation. Leurs démêlés avec l'administration et la justice augmentent fortement à partir de la Guerre d'Espagne.

La Ligue et la diversité des causes

La Ligue s'apparentait par ailleurs à une source d'expertise considérable — elle a rassemblé une demi-douzaine de prix Nobel — qui, même durant la Première Guerre mondiale, n'a cessé de grandir. Pour être efficace, il fallait régulièrement inventer à la limite du légal. En effet, si tout le monde était d'accord, il y avait

consensus et complaisances. Le coup de génie de Zola a été d'innover en suscitant une demande de masse pour « l'humanité [qui] a assez souffert » qui se situe entre le roman-feuilleton du dix-neuvième — « *la vérité est en marche* », « *Appel à la jeunesse* », « *j'attends* » — et le fait divers, avec une transgression, une mort.

C'est pourquoi, d'une crise à l'autre, les malentendus entre le *statu quo* et l'innovation, entre la main tendue vers tel ou tel déshérité, et les réalités de la politique et du droit positif, n'ont cessé d'occuper la Ligue. Et, de fait, ces écarts ont été difficilement assumés au sein d'un groupe où se côtoyaient trois ou quatre hommes de science extraordinairement prestigieux à Paris et des membres anonymes de villages lointains. Il n'y a jamais eu, en effet, de taille optimale dans l'activité des droits de l'homme.

La défense des causes et/ou des individus

La Ligue devait, il est vrai, se concilier des hommes toujours en mouvement avec des appétits insatiables et volatiles⁵. La Révolution ne facilitait pas la tâche, avec ses promesses d'égalité et la réalisation d'ambitions prométhéennes⁶. Avant la Première Guerre mondiale, la Ligue défendait des êtres toujours suspects : les immigrants, les prostituées, les anarchistes, les aliénés, les coloniaux. Après la guerre, victime de son prestige, la Ligue devint la proie de demandes néo-corporatives plus ou moins organisées : les vétérans, les fonctionnaires, les pacifistes, les socialistes, les radicaux, les anticolonialistes, les caodaïstes, les associations humanitaires de réfugiés, les syndicats.

Tout a commencé avec une distinction parfaitement binaire : Alfred Dreyfus était coupable ou non coupable. Un discours sophistiqué s'est développé ensuite vers une grâce présidentielle, la séparation de l'Église et de l'État, et l'on parla des jésuites, des assomptionnistes, des congrégations.

La question des prostituées constitue un cas exemplaire. Étaient distinguées les prostituées tolérées et celles qui n'étaient pas en fiche ; puis ont été concernées les prostituées infectées, malades, qu'il fallait mettre en quarantaine et au dépôt. Après ce discours médical survint la traite des blanches où la présence de mineures exigeait des interventions.

Dans un champ proche, Joseph Reinach tentait de changer la loi sur les aliénés placés d'office et les aliénés volontaires que la famille tentait de placer. On commença à parler des épileptiques, des retardés mentaux, qu'il fallait soigner dans des pavillons différents.

Comme aucun résultat ne fut enregistré pour la cause des aliénés, des prostituées ou des anarchistes, une nouvelle catégorie de problèmes sociaux apparut, juste avant la Première Guerre mondiale, en 1912 :

3. Ce thème engage des recherches sur le nationalisme, l'industrialisation et la mémoire : cf. Omer Bartov, *Mirrors of Destruction: War, Genocide and Modern Identity*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

4. Le cas Challaye contredit la division classique « passions françaises » intellectuels contre réactionnaires. Voir Simon Epstein, *Les dreyfusards sous l'Occupation*, Albin Michel, 2001.

5. Thomas Hobbes, *Leviathan*, Penguin Classics, 1985, p. 161 : « A perpetual and restless desire of Power after power, that ceaseth onely in Death ».

6. Raymond Aron, *Progress and Disillusion: The Dialectics of Modern Society*, New York et Toronto, The New American Library, 1968, pp. 24-25.

autour de l'alcoolisme, le discours sur le million d'hectolitres consommés annuellement évacuait ainsi d'autres problèmes qui, quelques années auparavant, avaient été au cœur de débats passionnés.



Durant l'entre-deux-guerres, les inscriptions non réglementaires et aux revendications pacifistes se multiplient.

Document LDH.

Les archives de la LDH et leurs mystères

Éclairant l'engouement pour de grandes causes et leur traitement, les archives n'en comportent pas moins des aspects énigmatiques. Trois peuvent retenir l'attention : le nombre de demandes de fonctionnaires, la place des requêtes financières dès 1914, et finalement, la collusion et la coopération entre ministères.

Les fonctionnaires voulaient à la fois l'égalité et une certaine forme d'équité. Ils n'étaient pas des citoyens autorisés à participer à la vie publique alors qu'ils le revendiquaient. S'ajoutait ce regard sur des fonctionnaires par ceux qui ne l'étaient pas. Pour ces derniers, les fonctionnaires avaient une sécurité de l'emploi, mais ils oubliaient les blâmes, les réprimandes et toute une procédure qui pouvait reléguer les fonctionnaires d'un point à l'autre de France. On rencontrait aussi des retards de promotion désespérants pour ces agents du service public.

Un autre aspect remarquable des dossiers révèle l'expérience de victimes non pas d'abus, mais d'une nouvelle circulaire qui contredisait la précédente ou défavorisait tel ou tel individu. Bien des plaintes font remarquer un traitement inégal, de la prime non accordée aux allocations paradoxales, des retards inexplicables aux retraits de pension scandaleux. Les dossiers soulignent, d'une certaine manière, la désintégration progressive d'une société victime d'une inflation de circulaires. Quand celles-ci donnent à certains et en oublient d'autres, ces derniers, qu'ils viennent de la droite ou de la gauche, avec ou sans Staline, s'intègrent à un appareil étatique qui les protège ou le combattent.

Un troisième mystère est la division du travail dans les années trente entre les ministères de l'Intérieur, du Travail, des Affaires étrangères et de la Justice qui illustre la complexité de l'État républicain. Mais encore les rapports entre chaque ministère et tel préfet, au grand dam d'une Ligue défendant les anti-fascistes italiens et les bannis de Hitler.

Mesurant la mobilité sociale des dernières décennies de la Troisième République, les archives de la Ligue forment une série d'intrigues parallèles et simultanées d'ascensions, de déclassements, d'éliminations. Leur inventaire — admirable —, reposant sur une division entre des demandes institutionnelles formulées auprès des ministères d'une part, et la longue liste des requêtes nominatives d'autre part, constitue une source intarissable de recherches sur les classes moyennes de l'entre-deux-guerres. Autant de preuves sur les procédés caractéristiques et toujours d'actualité de protectionnisme vis-à-vis de certains Français, mais aussi d'autres réfugiés politiques en quête d'une pièce d'identité. □